



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-quatrième session
Rome, 9-10 septembre 1998

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE CONTRIBUTION DU FIDA

À L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE

DE LA

RÉPUBLIQUE DE BOLIVIE



TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU FINANCEMENT	v
PREMIÈRE PARTIE - L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS	1
DEUXIÈME PARTIE - L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DE LA BOLIVIE	3
A. Activités préparatoires à l'Initiative en faveur de la Bolivie	3
B. Justification de l'allègement de la dette de la Bolivie	4
C. Contexte économique, bilan de la pauvreté et situation de l'agriculture et du secteur rural	5
D. Endettement extérieur de la Bolivie	7
E. Le programme du FIDA en Bolivie	8
TROISIÈME PARTIE - LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA DETTE DE LA BOLIVIE	9
A. Engagements de réformes politiques et conditions à remplir	10
B. Calcul de l'allègement de la dette	12
C. Mesures de réduction de la dette et contribution du FIDA proposée	14
D. Mise en oeuvre de l'allègement de la dette proposé	14
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	15



APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. BASIC FINANCIAL DATA FOR THE IFAD PORTFOLIO IN BOLIVIA (DONNÉES FINANCIÈRES DE BASE RELATIVES AU PORTEFEUILLE DU FIDA EN BOLIVIE)	2
III. TIMETABLE FOR SELECTED STRUCTURAL REFORMS (CALENDRIER DE QUELQUES RÉFORMES STRUCTURELLES)	4
IV. SOCIAL DEVELOPMENT ACTIONS AND PERFORMANCE INDICATORS (DÉVELOPPEMENT SOCIAL: INTERVENTIONS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE)	5



TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Boliviano (BOB)
1,00 USD	=	5,35 BOB (décembre 1997)
1,00 BOB	=	0,187 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

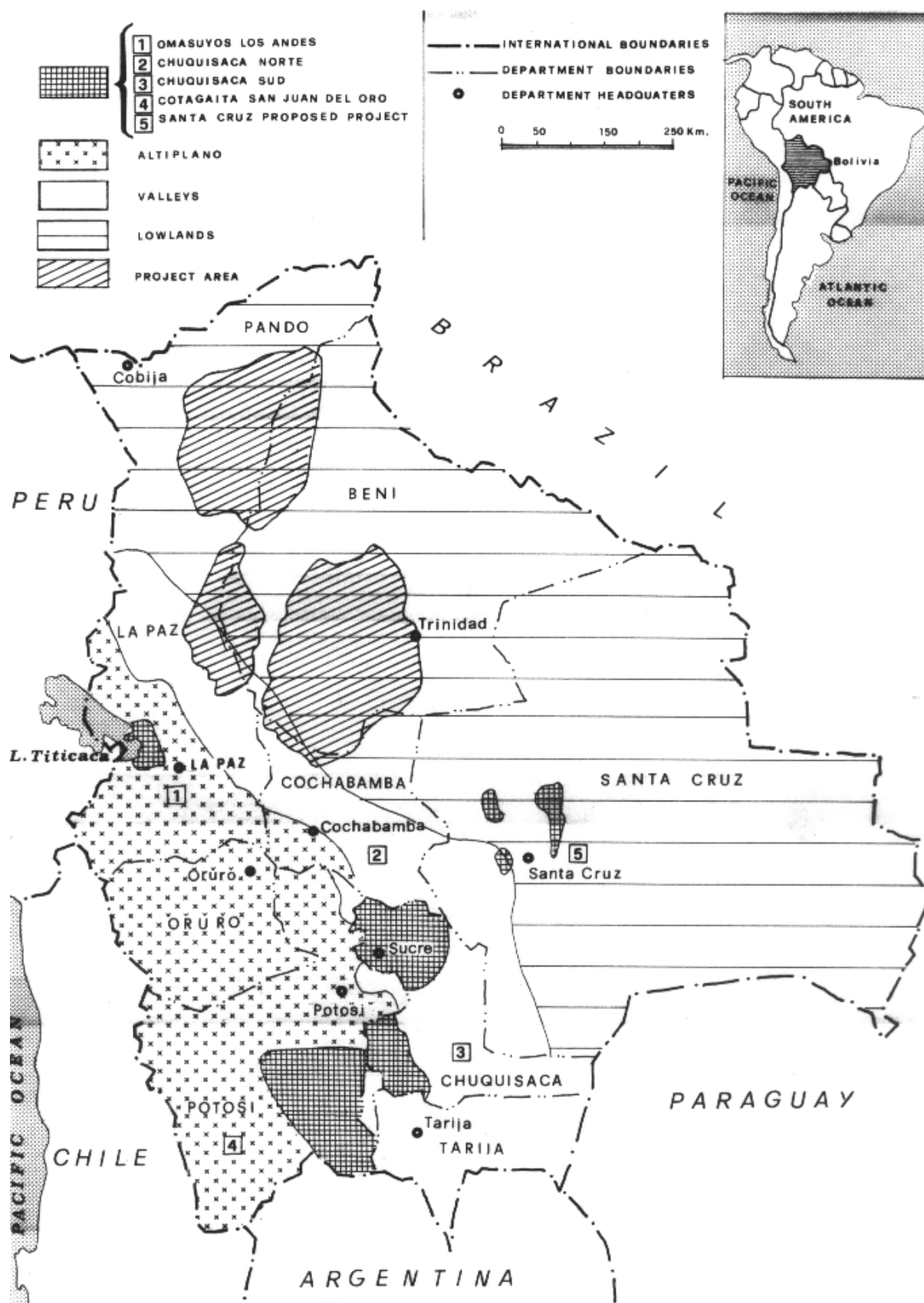
BID	Banque interaméricaine de développement
CAF	Société andine de développement
FASR	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FMI	Fonds monétaire international
IDA	Association internationale de développement
PPTE	Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
VAN	Valeur actuelle nette

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE BOLIVIE

Année budgétaire

1er janvier - 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: Banque interaméricaine de développement
 Les appellations des données qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part du FIDA aucune prise de position quant au tracé des frontières ou des limites, ni quant au statut administratif des territoires.

RÉPUBLIQUE DE BOLIVIE

INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS

RÉSUMÉ DU FINANCEMENT

INSTITUTIONS À L'ORIGINE DE L'INITIATIVE:	Association internationale de développement (IDA) Fonds monétaire international (FMI)
BÉNÉFICIAIRE:	République de Bolivie
CONTRIBUTIONS TOTALES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES (IFI):	291,0 millions de USD (valeur actuelle nette (VAN))
MONTANT DE LA CONTRIBUTION DU FIDA:	2,2 millions de DTS VAN (équivalant approximativement à 3,1 millions de USD en VAN)
MODALITÉ DE LA CONTRIBUTION DU FIDA:	Don
POINT D'ACHÈVEMENT DE L'INITIATIVE:	Septembre 1998
COFINANCEURS:	Société andine de développement (CAF) Banque interaméricaine de développement (BID) IDA FMI Autres institutions financières internationales (IFI)
MONTANT DU COFINANCEMENT: (en VAN)	CAF: 39,0 millions de USD BID: 155,0 millions de USD IDA: 54,0 millions de USD FMI: 29,0 millions de USD Autres IFI: 11,0 millions de USD

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE
CONTRIBUTION DU FIDA À
L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DE LA
RÉPUBLIQUE DE BOLIVIE

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition d'assistance financière à la République de Bolivie représentant une contribution de 2,2 millions de DTS en valeur actuelle nette (VAN) (équivalant approximativement à 3,1 millions de USD en VAN) afin de réduire la valeur actuelle nette de la dette de la Bolivie à l'égard du FIDA dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE).

PREMIÈRE PARTIE - L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE
DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS

1. **Historique de la participation du FIDA.** En décembre 1996, le Conseil d'administration a proposé que le FIDA participe à l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE lancée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale en tant qu'élément de la politique générale du Fonds en matière de gestion des partenariats avec: a) les pays ayant des arriérés vis-à-vis du FIDA, ou b) les pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'avenir en raison du fardeau que représente le service de leur dette¹. Le Conseil d'administration a approuvé le principe de la participation du FIDA à l'Initiative et a transmis la proposition au Conseil des gouverneurs². Pendant sa vingtième session, celui-ci a approuvé la participation du FIDA à l'Initiative (Résolution 101/XX, adoptée le 21 février 1997) et a délégué au Conseil d'administration de nouveaux pouvoirs à cette fin. À sa réunion de décembre 1997, le Conseil d'administration a examiné un plan directeur pour la participation du FIDA à l'Initiative, notamment une proposition visant à créer un fonds fiduciaire du FIDA à cet effet³. Le Conseil d'administration a approuvé le plan directeur proposé ainsi que la création du fonds fiduciaire et a transmis la proposition au Conseil des gouverneurs en recommandant que la résolution proposée soit adoptée. A sa vingt et unième session, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 105/XXI portant création d'un fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE (11 février 1998).

2. Le FIDA a approuvé l'octroi d'une assistance à deux pays en vue de réduire leur dette dans le cadre de l'Initiative PPTE: il s'agit de l'Ouganda (septembre 1997) et du Burkina Faso (décembre 1997). L'assistance se chiffre respectivement à: a) 4,16 millions de DTS en VAN, équivalant approximativement à 5,67 millions de USD en VAN et représentant 21% de la dette

¹ Politique générale du FIDA relative à la gestion des partenariats avec les pays ayant des arriérés (document EB 96/59/R.73).

² Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (document GC 20/L.6).

³ Participation proposée du Fonds à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE): plan directeur du FIDA (document EB 97/62/R.7).



cumulative de l'Ouganda à l'égard du FIDA; b) 1,78 million de DTS en VAN, équivalant approximativement à 2,56 millions de USD en VAN et représentant 1,98% de la dette cumulative du Burkina Faso à l'égard du Fonds.

3. **Objectif et principes de l'Initiative PPTE.** L'objectif global de l'Initiative PPTE est d'élaborer et de mettre en oeuvre un cadre général et cohérent pour réduire la dette extérieure cumulative de quelque 22 pays (pauvres et très endettés) dont l'endettement est insoutenable ou critique. Cette Initiative comporte une intervention coordonnée de la part de la communauté financière internationale pour réduire la dette des pays qui ont entrepris des programmes d'ajustement structurel et de réforme économique bénéficiant de l'appui du FMI et de la Banque mondiale, mais pour lesquels les mécanismes traditionnels d'allègement de la dette - même appliqués intégralement - ne sont pas suffisants. L'objectif consiste à ramener l'endettement de chacun de ces pays à un niveau qui ne compromette plus les programmes de réforme économiques et les actions de développement social et de lutte contre la pauvreté qui sont en cours. Les principes directeurs sur lesquels repose l'Initiative sont les suivants: a) elle doit porter sur le caractère soutenable ou non de la dette totale d'un pays, prévoir une stratégie de sortie bien fondée et inclure tous les créanciers pour être efficace et juste; b) elle doit s'adresser exclusivement aux pays qui ont déjà entrepris des réformes économiques et structurelles par le passé et qui s'efforcent de lutter contre la pauvreté; c) elle doit s'appuyer sur les mécanismes existants d'allègement de la dette; d) elle doit sauvegarder l'intégrité financière des institutions financières internationales (IFI) participantes; enfin e) elle doit permettre le maintien des flux de nouveaux financements extérieurs consentis à des conditions favorables appropriées par les IFI et le secteur privé.

4. **Justification générale.** Dans sa résolution, le Conseil des gouverneurs a reconnu que le lien entre le caractère soutenable ou non de la dette et la durabilité des actions de lutte contre la pauvreté constitue la principale justification de la participation du FIDA à l'Initiative. Cette justification s'appuie sur les considérations suivantes: a) la dette est un problème vital auquel il faut s'attaquer pour que la pauvreté recule et l'Initiative PPTE offre un cadre général cohérent pour ce faire; b) la participation permettra au FIDA de s'intégrer dans un système susceptible de résoudre la question des arriérés; c) la participation permettra au FIDA d'intervenir dans un dialogue politique pour suivre les paramètres relatifs à la pauvreté dans le contexte des résultats de l'ajustement structurel. En pratique, et dans le cas d'un pays remplissant les conditions voulues, l'allègement global de la dette que doit consentir la communauté financière internationale, sous la direction du FMI et de la Banque mondiale, est censé: a) réduire effectivement la charge de la dette extérieure du pays, c'est-à-dire la ramener à des niveaux soutenables; b) libérer des ressources budgétaires nationales de façon à élargir le champ de l'action de développement du pays tout en favorisant explicitement l'augmentation des investissements publics dans les secteurs sociaux et la lutte contre la pauvreté.

5. **Conditions à remplir par les pays.** Pour pouvoir bénéficier de l'Initiative PPTE, un pays doit remplir les conditions suivantes: a) le niveau de pauvreté dans le pays, estimé sur la base du revenu par habitant, justifie que le pays emprunte des fonds en bénéficiant des conditions de l'Association internationale de développement (IDA), bénéficie de la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) du FMI et contracte des prêts assortis de conditions particulièrement favorables auprès du FIDA; b) le pays a obtenu des résultats satisfaisants en matière d'ajustement structurel, de gestion de l'économie et de développement social au cours des trois dernières années; c) l'endettement du pays présente un caractère insoutenable démontré par des ratios dette-exportations et service de la dette-exportations élevées.

6. **Participation du FIDA.** Le FIDA s'est engagé à participer à l'Initiative PPTE au cas par cas en faveur des États membres remplissant les conditions voulues. En outre, lors de la préparation de chaque proposition d'allègement de la dette, le FIDA étudiera principalement les aspects suivants: l'orientation de la politique nationale sur la lutte contre la pauvreté; la solidité du programme de lutte



contre la pauvreté et de développement rural du pays; la place donnée à la lutte contre la pauvreté dans les efforts actuels d'ajustement structurel. Il est proposé dans le présent document que le FIDA participe à l'allègement de la dette de la Bolivie, premier pays d'Amérique latine et deuxième pays du monde après l'Ouganda à bénéficier de l'Initiative PPTE.

DEUXIÈME PARTIE - L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DE LA BOLIVIE

A. Activités préparatoires à l'Initiative en faveur de la Bolivie

7. **Consultations de créanciers.** Au début de 1997, les fonctionnaires de l'IDA et du FMI ont engagé des consultations avec les créanciers multilatéraux de la Bolivie et avec le Club de Paris au sujet des mesures à prendre dans le cadre de l'Initiative PPTE pour ce pays. Les 24 et 25 mars 1997, l'IDA a organisé une réunion avec les institutions multilatérales pour exposer la méthode d'analyse du poids de la dette, les données nécessaires à cette fin et les recommandations concernant les programmes pour le premier groupe de PPTE, dont fait partie la Bolivie. Ensuite, l'IDA a organisé les 15 et 16 septembre 1997 la quatrième des réunions de banques de développement multilatéral pour mettre les participants au courant de l'évolution de la méthodologie d'analyse du poids de la dette et des recommandations relatives aux premiers cas confirmés de PPTE. Le FIDA a assisté à ces réunions de banques de développement et d'institutions financières multilatérales. Les services du FMI et de l'IDA ont travaillé en étroite consultation avec ceux de la Banque interaméricaine de développement (BID) pour analyser le caractère soutenable ou non de la dette. Ils ont également communiqué à plusieurs reprises avec les services de la Société andine de développement (CAF), organisme multilatéral sous-régional qui détient de grosses créances assorties de conditions commerciales sur la Bolivie. Les services de l'IDA ont pris contact avec tous les autres créanciers multilatéraux (internationaux et régionaux), notamment le Fonds fiduciaire pour le développement du bassin du Rio de la Plata et le FIDA.

8. **Documentation préliminaire.** Les Conseils d'administration de l'IDA et du FMI ont examiné les documents préliminaires relatifs à l'initiative PPTE (15 et 17 avril 1997, respectivement). Les administrateurs sont convenus que la Bolivie devrait être admise à bénéficier d'une aide dans le cadre de cette initiative en raison de son endettement critique et des réformes structurelles qu'elle a entreprises depuis longtemps. Les administrateurs du FMI ont estimé qu'un accord sur la portée du programme annuel de la troisième année dans le cadre de la FASR pourrait être conclu pour le "point de décision" proposé de septembre 1997. La plupart des administrateurs des deux institutions se sont prononcés pour la fixation d'un point d'achèvement un an après le point de décision.

9. **Accords.** En mai 1997, le Conseil des administrateurs de la BID - principal créancier multilatéral de la Bolivie - est convenu que le pays remplissait les conditions voulues pour bénéficier d'allègements dans le cadre de l'initiative PPTE. Une majorité des administrateurs de la BID s'est alors prononcée pour la fixation d'un point d'achèvement un an après le point de décision et l'adoption d'un objectif de 225% pour le ratio valeur actuelle de la dette par rapport aux exportations. Au cours de réunions tenues les 9 et 10 septembre 1997, le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale et le Conseil d'administration du FMI ont tous deux reconnu que la Bolivie remplissait les conditions voulues pour bénéficier d'une aide en faveur de la réduction de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE. A la même date, ils ont approuvé: a) la fixation du point de décision à septembre 1997; b) une réduction de la deuxième période d'observation des performances à un an à partir du point de décision, le point d'achèvement étant fixé à septembre 1998. La fixation de cette période est conditionnée

par la



poursuite de l'exécution satisfaisante du programme d'ajustement et de réforme économique; c) un objectif de ratio dette/exportations fixé à 225% en VAN qui suffira à assurer un caractère soutenable à la dette.⁴

B. Justification de l'allègement de la dette de la Bolivie

10. **Revenu national.** Toutes les conditions essentielles sont réunies pour justifier l'allègement de la dette de la Bolivie et la participation du FIDA au programme d'allègement en faveur de ce pays. En premier lieu, la Bolivie a le revenu par habitant le plus bas d'Amérique du Sud; son PNB par habitant étant à peine de 1 000 USD en 1997. C'est un pays admis à emprunter à l'IDA, qui bénéficie de l'appui de la FASR au FMI et qui est habilité à obtenir des prêts du FIDA à des conditions particulièrement favorables.

11. **Dette extérieure.** En deuxième lieu, le pays est chargé d'un lourd endettement extérieur et sa situation a été qualifiée de critique. Sa dette extérieure globale (publique et à garantie publique) s'établissait à la fin de 1996 à 3,3 milliards de USD (en valeur actuelle). Le ratio dette/exportations est de l'ordre de 270% en VAN (moyenne sur trois ans à la fin de 1996). En conséquence, le service de la dette est terriblement lourd; ainsi le ratio service de la dette/exportations est de 26% (VAN de 1996).

12. **Réforme structurelle et économique.** En troisième lieu, le Gouvernement de la Bolivie s'est engagé à poursuivre l'exécution d'un programme rigoureux de réforme de sa politique économique. En fait, le pays applique constamment depuis 1985 des programmes de stabilisation agro-économique et de réforme structurelle avec l'appui de l'IDA, du FMI, de la BID et d'autres organismes extérieurs. Avant d'entreprendre ce programme de réforme, la Bolivie a rencontré de graves problèmes de gestion macro-économique dont la plupart étaient dus au rôle dominant et omniprésent de l'État dans la plupart des secteurs de l'activité économique. Il s'agissait des problèmes suivants: déficit élevé du secteur public, inflation galopante, endettement extérieur et arriérés de paiement considérables, d'où de fortes baisses du PIB en termes réels. La Bolivie a appliqué un programme complet de réformes structurelles qui comportait, parmi de nombreuses mesures: la levée des contrôles des prix et des taux d'intérêt; une réforme générale des impôts; la restructuration des entreprises publiques; la libération des changes et du commerce; la fermeture de toutes les banques appartenant à l'État; l'adoption de lois sur l'investissement dans les mines et les hydrocarbures autorisant les co-entreprises dans ces deux secteurs; la capitalisation en bourse de certaines grandes entreprises publiques; la réforme de l'éducation; la réforme des retraites de 1996 qui s'est traduite par la privatisation du régime des retraites au milieu de 1997; enfin, les mesures de participation populaire et de décentralisation administrative qui ont eu pour effet de transférer des responsabilités importantes (y compris une part non négligeable des dépenses) du gouvernement central aux autorités locales. C'est en constatant ces réalisations que les principaux organismes multilatéraux qui participent à l'Initiative PPTE sont convenus d'un délai réduit de seulement un an entre le point de décision de septembre 1997 et le point d'achèvement pour la mise en oeuvre de l'ensemble des mesures d'allègement.

13. **Programmes de développement social et de lutte contre la pauvreté.** En quatrième lieu, les mesures de réformes structurelles du gouvernement ont été complétées par des politiques visant à améliorer la situation sociale en Bolivie. Les dépenses sociales du secteur public ont fortement augmenté par rapport au PIB entre 1986 et 1996, le Fonds social d'urgence a également été créé en 1987 pour atténuer les effets du programme de stabilisation. La réforme de l'éducation lancée en 1991 visait à relever le niveau moyen d'instruction de la population et le Ministère du développement humain a été réorganisé en 1993. L'année dernière, le gouvernement a lancé plusieurs programmes

⁴ Bolivia - Final document on the Initiative for Heavily-Indebted Poor Countries (HIPC), établi par les services du FMI et de l'IDA, en collaboration avec les services de la BID (27 août 1997).



sociaux nouveaux, notamment le Programme d'assurance maternelle et infantile et l'organisation d'équipes techniques chargées de mettre au point une réforme d'ensemble du secteur sanitaire et une politique globale d'éducation des très jeunes enfants. Les indicateurs sociaux se sont en général améliorés depuis 20 ans en raison de ces efforts mais aussi grâce à la croissance économique régulière des 10 dernières années.

14. **Gestion de la dette.** En cinquième lieu, même si le gouvernement a assuré régulièrement le service de sa dette vis-à-vis du FIDA, c'est le risque d'arriérés à venir - en raison de la lourdeur du service total - qui pourrait compromettre l'achèvement des réformes structurelles clés et l'élargissement de la lutte contre la pauvreté rurale. Étant donné que le FIDA a déjà approuvé plusieurs prêts à la Bolivie et que le service de la dette s'alourdira à mesure que les différés d'amortissement arriveront à expiration, le risque que la Bolivie accumule des arriérés est une préoccupation majeure pour le Fonds..

15. **Appui au FIDA et recours à son aide.** Enfin, la Bolivie a toujours appuyé les programmes de reconstitution des ressources du Fonds comme le montrent ses contributions aux Troisième et la Quatrième reconstitutions. A l'inverse, le pays a emprunté des montants importants au FIDA pour exécuter huit projets d'investissement dans le contexte d'une stratégie de développement rural en pleine évolution. Au total, le programme d'allègement de la dette qui sera offert dans le cadre de l'Initiative devrait réduire le poids de l'endettement extérieur du pays tout en libérant des ressources budgétaires nationales pour élargir les efforts de développement. En outre, la contribution financière du FIDA à l'allègement de la dette de la Bolivie dans le cadre de l'Initiative PPTE permettra de maintenir un mouvement positif de fonds vers ce pays dans le contexte du portefeuille de projets existants.

C. Contexte économique, bilan de la pauvreté et situation de l'agriculture et du secteur rural

16. **Contexte économique.** La Bolivie, pays enclavé situé au centre de l'Amérique du Sud, figure parmi les pays les plus pauvres d'Amérique latine; elle a une population de 7,9 millions d'habitants et un PNB par habitant d'environ 1 000 USD. Selon les indicateurs du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, la Bolivie est classée à la 113^e place sur 174 pays dans le monde, et ce en raison surtout du revenu très bas de la majorité de la population, particulièrement dans les zones rurales, de la faible espérance de vie à la naissance et du bas niveau d'instruction. Dans la classification de la FAO pour la sécurité alimentaire, la Bolivie est considérée comme un pays à faible revenu et à déficit vivrier. La dette extérieure est considérable (plus de 4,64 milliards de USD en valeur nominale) et son service constitue une lourde charge pour l'économie; absorbant plus de 26% des recettes d'exportation en 1996. L'agriculture est traditionnellement le secteur économique le plus important, mais on constate avec préoccupation qu'une véritable économie à deux étages se constitue: l'agriculture, l'industrie des hydrocarbures et des mines des basses terres de l'est, secteurs technologiquement avancés, n'ont guère de liens avec les hautes terres misérables et arriérées du centre. Il est difficile d'évaluer le volume réel de l'économie bolivienne en raison de l'ampleur du secteur informel et surtout du secteur de la coca. Alors que l'agriculture fournit environ 15% du PIB, ses méthodes de production restent primitives dans les zones d'altitude du centre, et elle emploie plus de 40% de la population active. L'industrie manufacturière fournit elle aussi 15% du PIB mais se compose en général de petites entreprises à fort coefficient de main-d'oeuvre. Les mines et l'extraction des hydrocarbures fournissent 10 % du PIB, mais elles jouent un rôle beaucoup plus important dans les exportations et ont fourni plus de 50% des recettes extérieures en 1996. Les exportations de produits primaires portent sur le zinc, l'or, le gaz naturel, le pétrole et le bois d'oeuvre. En l'absence de grandes industries et compte tenu de la



répartition de la main-d'oeuvre par secteur, la Bolivie reste un pays rural souffrant toujours de carences d'infrastructures.

17. **Politique économique et réforme de l'administration de l'économie.** Avant le lancement de l'ajustement en septembre 1985, l'État jouait un rôle capital dans la production de la plupart des biens et des services, en particulier dans les secteurs des mines et des hydrocarbures, et assurait approximativement le quart des emplois non agricoles en 1984. Il appliquait des politiques de prix provoquant de graves distorsions économiques, outre le rationnement du crédit, la fixation des taux d'intérêt et les fortes restrictions sur les échanges et le commerce. La gestion macro-économique était devenue de plus en plus instable, accusant une forte augmentation du déficit global du secteur public (28% du PIB en 1984) qui était principalement financé par la création de monnaie à mesure que s'épuisaient les apports financiers extérieurs. L'inflation atteignait un taux de 23 500% en septembre 1985 de sorte qu'il était impossible à l'économie de créer de l'épargne réelle et des investissements. Il s'est donc produit une redistribution régressive des revenus qui a entraîné une baisse sensible du pouvoir d'achat pour la plupart des salariés et la majorité des producteurs ruraux. En 1985, la Bolivie a entrepris de profondes réformes économiques et politiques dans le cadre de sa nouvelle politique économique. Ce vaste programme de stabilisation macro-économique et de réformes structurelles a, pour l'essentiel, été mis en oeuvre avec succès bien que la croissance soit restée modeste (environ 4% en moyenne pendant la période 1991-1996). Les réformes ont bénéficié de l'appui permanent de programmes du FMI et de l'aide à l'ajustement de l'IDA, dont deux recours au FASR pour trois ans (1988 et 1994).

18. Le gouvernement a lancé une deuxième série de réformes en 1993: réforme de la constitution, processus de participation populaire, décentralisation administrative, capitalisation des sociétés appartenant à l'État, réforme du régime des retraites, de l'éducation et du régime foncier. Parmi les réformes économiques et institutionnelles, la loi sur la participation populaire (1994) fait entrer potentiellement environ 40% de la population dans les processus de décision et l'affectation des ressources publiques. Cette loi reconnaît l'existence de différents modes d'organisation sociale et introduit la notion d'équité dans la répartition des ressources financières publiques. La loi sur la décentralisation administrative (1994) attribue aux préfetures des départements des responsabilités importantes - qui incombait auparavant aux autorités centrales - en matière de planification régionale, de construction et d'entretien des infrastructures et de gestion des services de santé et d'éducation. La nouvelle réforme agraire (1996) crée un nouveau cadre afin d'améliorer l'accès à la terre et la sécurité d'occupation des paysans et des populations indigènes.

19. **Secteur agricole/rural et ressources naturelles.** La Bolivie se classe au cinquième rang parmi les pays d'Amérique du Sud en ce qui concerne la superficie, mais à peine plus de 2% des terres sont cultivées; le quart des terres est consacré au pâturage, la moitié est couverte de forêts et le reste est inutilisable pour la plupart des formes d'agriculture. Le secteur agricole bolivien comprend deux systèmes agro-économiques et agro-écologiques bien distincts: l'économie de subsistance des petits paysans de l'*altiplano* et des vallées et l'agriculture commerciale (cultures commerciales d'exportation) des basses terres de l'est. Depuis les années 50, un vaste mouvement de migration s'est produit de la première région vers les basses terres. Sauf dans les basses terres de l'est (où la production de soja est le secteur le plus dynamique), l'agriculture est fortement limitée par les faibles niveaux de mécanisation et d'investissement et la médiocrité des infrastructures. Elle souffre à la fois des carences institutionnelles et pratiques des organismes publics intéressés, de la planification insuffisante et de l'orientation médiocre des programmes de recherche et de vulgarisation agricoles. La production agricole est également marquée par la pénurie croissante de terres sur les hauts plateaux - due à l'accroissement démographique - qui provoque un exode désordonné de la population vers les basses terres. Dans ces dernières régions, le régime de propriété foncière est caractérisé par de vastes *latifundia*. En outre, le relief extrêmement accusé du pays et l'absence d'infrastructures appropriées entravent la fourniture des services et les communications avec les



communautés

indigènes

isolées.

Le



pays possède de riches gisements de métaux comme l'argent, l'étain et l'or et d'importantes réserves de pétrole et de gaz. L'utilisation de techniques primitives pour l'agriculture de subsistance et l'exploitation illégale et sauvage des forêts provoquent une grave dégradation de l'environnement.

20. **Pauvreté rurale.** Malgré les réformes politiques, la plupart des indicateurs sociaux et de la pauvreté restent en Bolivie inférieurs aux moyennes de l'Amérique latine et sont même proches des niveaux observés en Afrique subsaharienne. La situation sociale est particulièrement difficile en milieu rural où 90% des habitants vivent encore dans la pauvreté (appendice 1). La majeure partie de la population (urbaine et rurale) consomme une ration de calories inférieure aux chiffres recommandés et environ un tiers souffre de malnutrition chronique. Plus de 90% des quelque 3 millions de ruraux n'ont pas accès aux services sociaux de base (éducation et santé) ni aux infrastructures indispensables (logement, eau et assainissement). De même, environ 90% des populations rurales vivent dans la pauvreté et la plupart d'entre eux sont considérés comme souffrant de pauvreté extrême; ils font partie des ménages paysans qui n'ont qu'un accès limité aux terres productives et au marché de l'emploi.

21. **Stratégie de développement.** Le gouvernement considère la réduction de la pauvreté comme le grand enjeu du XXI^e siècle. La stratégie de développement actuelle vise à assurer une croissance économique accélérée répartie de façon plus équitable parallèlement à des améliorations tangibles du niveau et de la qualité des services sociaux afin de relever les conditions de vie de la majorité des Boliviens. Cette stratégie comprend des programmes directs de lutte contre la pauvreté, dont des mesures de mise en valeur des ressources humaines en milieu rural. Les plans du gouvernement comportent les principaux éléments suivants: a) promouvoir une croissance économique plus rapide, le secteur privé jouant un rôle plus important dans les activités économiques; b) donner la priorité aux secteurs sociaux et au développement rural dans l'affectation des fonds publics; c) faciliter le renforcement d'un appareil étatique décentralisé, réduit et plus moderne grâce en particulier à l'amélioration des capacités des autorités départementales et municipales qui doivent jouer un rôle accru dans le cadre de la participation populaire et de la décentralisation administrative; d) assurer l'aménagement durable des ressources naturelles du pays. La réduction de la dette et les nouveaux apports financiers qui pourraient de ce fait être affectés aux projets sociaux et aux infrastructures urbaines et rurales constituent un élément clé de cette stratégie. Le gouvernement a adopté une stratégie de transformation structurelle de l'agriculture visant à introduire de nouvelles technologies de production, à construire des infrastructures rurales, à mettre en valeur les ressources humaines et à prendre d'autres mesures d'éradication de la pauvreté en milieu rural. Cette stratégie devrait bénéficier des nouveaux fonds dégagés.

D. Endettement extérieur de la Bolivie

22. **Dette extérieure totale.** A la fin de 1996, la Bolivie avait une dette extérieure totale (publique ou garantie par l'État) de 4,6 milliards de USD (valeur nominale) équivalant à 3,3 milliards de USD en VAN. L'endettement vis-à-vis des institutions multilatérales s'établissait à 3,0 milliards de USD (valeur nominale) équivalant à 2,2 milliards de USD VAN, soit 64,3% de la VAN totale; la dette vis-à-vis des créanciers bilatéraux officiels se chiffrait à 1,6 milliard de USD (valeur nominale) équivalant à 1,2 milliard de USD en VAN, soit 35,4% du total; enfin la dette vis-à-vis des créanciers commerciaux (crédit à court terme) atteignait 11,0 millions de USD, équivalant à 0,3% du total. La dette extérieure de la Bolivie devrait, d'après les projections, se monter à 3,5 milliards de USD à la fin de 1998.



23. **Dettes multilatérales.** Parmi les institutions financières internationales (IFI), le plus gros créancier est la BID à laquelle la Bolivie doit 1,2 milliard de USD en VAN, ce qui équivaut à: a) 34% de la dette extérieure publique ou garantie par l'État du pays (en valeur actuelle) à la fin de 1996; b) approximativement 53% de la dette multilatérale à la même date. En outre, la dette à l'égard de l'IDA atteignait 402 millions de USD en VAN (19% de la dette multilatérale) et la dette vis-à-vis du FMI 215 millions de USD en VAN (10% de la dette à l'égard des IFI). La Société andine de développement (CAF) est également un gros créancier multilatéral: environ 289 millions de USD, soit approximativement 9% en VAN du total de la dette publique et à garantie publique de la Bolivie à la fin de 1996; ce montant représente quelque 13% de la dette à l'égard des créanciers multilatéraux, et a été entièrement contracté à des taux commerciaux. La CAF est disposée à participer à l'Initiative PPTE et étudie des modalités spécifiques permettant de sauvegarder son intégrité financière et ses rapports avec ses actionnaires et les marchés de capitaux internationaux. La dette totale de la Bolivie vis-à-vis du FIDA s'établissait à 23,1 millions de USD en VAN à la fin de 1996.

24. **Dettes bilatérales.** L'endettement de la Bolivie vis-à-vis des créanciers bilatéraux officiels se chiffrait à 1,2 milliard de USD en VAN, y compris la dette vis-à-vis des créanciers du Club de Paris qui était estimée à 1,1 milliard de USD en VAN à la fin de 1996; ce chiffre représente près d'un tiers de la dette extérieure totale et environ 97% de la dette bilatérale. A la fin de 1996, l'endettement de la Bolivie vis-à-vis des créanciers n'appartenant pas au Club de Paris s'établissait à 38,0 millions de USD en VAN, soit l'équivalent de 3% de la dette bilatérale; les principaux créanciers de ce groupe sont la Chine, Taiwan et le Brésil.

25. **Analyse du caractère soutenable ou non de la dette.** Le ratio dette-exportations de la Bolivie (moyenne calculée sur trois ans à la fin de 1996 et exprimée en valeur actuelle) a été estimé à 270% et le ratio service de la dette-exportations à 26% (1997/98). La Bolivie est l'un des pays les moins vulnérables d'un groupe de référence de 24 pays pauvres très endettés, mais cette position relativement favorable tient en partie au fait que le processus de réformes structurelles et économiques y est particulièrement avancé. Néanmoins, le commerce international de la Bolivie est toujours exposé aux chocs extérieurs. Ainsi, les exportations de métaux représentent encore 40% des exportations nationales et une nouvelle baisse sensible des cours mondiaux des métaux telle que celles qui se sont produites deux fois depuis 1985 compromettrait à nouveau les perspectives de remboursement de la dette extérieure et du service de la dette. La Bolivie a également contracté un volume important de dettes extérieures privées non garanties de sorte qu'elle est plus vulnérable aux fluctuations des marchés financiers mondiaux que la plupart des PPTE.

26. En outre, le service de la dette extérieure représentera une lourde charge au cours des prochaines années: d'après les projections, le service total de la dette publique et à garantie publique (avant tout allègement dans le cadre de l'Initiative PPTE) devrait passer de 334 millions de USD (25,4% des exportations annuelles courantes) en 1996 à 390 millions de USD (27% des exportations annuelles courantes) en 1998 et 399 millions de USD (25,5% des exportations) en 1999. L'encours de la dette à l'égard du FIDA se compose en majeure partie de créances à long terme assorties de conditions particulièrement favorables (1999-2037), mais des montants considérables seront exigibles au cours des cinq prochaines années.

E. Le programme du FIDA en Bolivie

27. **Action et stratégie du FIDA en Bolivie.** Entre 1979 et 1997, huit prêts du FIDA ont été approuvés en faveur de la Bolivie, représentant au total approximativement 54,7 millions de DTS (équivalant à 69,2 millions de USD). Trois de ces prêts étaient assortis de conditions intermédiaires et les cinq autres de conditions particulièrement favorables. Trois sont clos et les cinq autres sont en cours (appendice II). Le portefeuille de projets du Fonds découle de deux missions spéciales de



programmation du FIDA qui ont proposé des stratégies et des plans d'action visant à réduire sensiblement la pauvreté rurale et à améliorer la sécurité alimentaire. Les activités du FIDA dans le pays ont été axées sur le développement rural (quatre projets), l'appui à la colonisation rurale (un projet) et le développement intégré et la promotion des éleveurs de camélidés (viande, cuir, fibres) (un projet). Deux projets récents privilégient des approches de la vulgarisation rurale et de l'assistance technique branchées sur la demande. Les investissements financés par le FIDA comprennent notamment les composantes et les activités de projet suivantes: a) développement du réseau routier rural afin d'améliorer la commercialisation; b) petits périmètres d'irrigation adaptés à l'agriculture paysanne; c) services de crédit/financement rural et services de vulgarisation pour le développement agricole et rural sur la base de recherches appliquées ciblées; d) enfin, formation et assistance technique pour les organismes de développement rural du gouvernement et les organisations de paysans et d'indigènes. Les activités de crédit classiques des premiers projets ont été remplacées par des fonds d'investissement à base communautaire novateurs et des comptes destinés à financer les transferts de technologies. Le FIDA a axé ses activités d'investissement d'abord sur la région ouest du pays puis sur l'appui à ses groupes cibles dans les basses terres agricoles qui sont en voie de colonisation rapide.

28. En outre, la Bolivie a reçu sa part au titre de trois dons d'assistance technique pour la région: *Programme de formation régionale; Programme régional au profit des populations indigènes du Bassin de l'Amazone*; enfin *Programme régional à l'appui du développement des camélidés sud-américains*, dont la deuxième phase a été approuvée en décembre 1996; ces deux derniers programmes sont basés à La Paz (Bolivie). En 1996, le FIDA a également approuvé l'octroi de deux dons dans le cadre du Programme de coopération élargie FIDA/ONG: l'un d'un montant de 42 000 USD en faveur du *Centro de Estudios y Proyectos Asociativos (CEPA)* et l'autre d'un montant de 60 000 USD pour financer le *Programme d'aménagement paysan dans le département de Santa Cruz*.

29. La stratégie d'intervention du FIDA dans le pays est renforcée par le dialogue qu'alimente le nouvel exposé des opportunités stratégiques de pays du Fonds. Cette stratégie répond aux changements institutionnels et structurels les plus pertinents et aux nouveaux obstacles et opportunités rencontrés par les petits exploitants, les paysans sans terre, les populations indigènes et les autres groupes cibles. Le gouvernement et le FIDA ont conscience que l'aide présente et future au pays - y compris la contribution attendue du Fonds au programme de réduction de la dette de la Bolivie dans le cadre de l'Initiative PPTE - constitue un élément essentiel pour faciliter le changement radical que le gouvernement se propose d'opérer dans ses interventions en milieu rural. Le gouvernement s'efforce d'adopter une approche participative, décentralisée et fondée sur le marché pour remplacer l'approche traditionnelle verticale fondée sur l'aide et centralisée. Ainsi les prochains investissements du FIDA continueront de reposer sur des approches novatrices en ce qui concerne la planification de la participation des bénéficiaires, la promotion de la réforme agraire parmi les groupes cibles du Fonds et les programmes généraux d'intervention locale.

TROISIÈME PARTIE - LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA DETTE DE LA BOLIVIE

30. **Objectif de l'assistance proposée.** En participant à la réduction de la dette proposée, le FIDA appuiera la mise oeuvre du programme économique et social de lutte contre la pauvreté mené par le gouvernement, qui est exposé dans le document cadre de politique économique du pays (1997-1999) et présenté brièvement dans le document final concernant l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE et dans le présent rapport. L'allègement de la dette consenti par le FIDA s'insère dans le cadre des arrangements équitables de partage des charges en liaison avec la BID, la CAF, l'IDA, le FMI et d'autres créanciers qui permettront à la Bolivie d'arriver à un endettement extérieur soutenable au point d'achèvement. En conséquence, l'allègement global de la dette au titre de l'Initiative PPTE



libérera des ressources financières publiques qui contribueront à accélérer le processus de réforme structurelle et de gestion de l'économie. Il facilitera - au moyen de ressources budgétaires supplémentaires explicitement allouées à cet effet - le renforcement des dépenses sociales dans les domaines critiques de l'éducation, de la santé et de la réduction de la pauvreté. Plus précisément, l'allègement de la dette, en même que les réformes structurelles prévues, améliorera la répartition des dépenses publiques de façon à permettre d'accroître les crédits consacrés aux secteurs sociaux et aux infrastructures de base. En l'absence de cet allègement, le gouvernement aurait besoin d'augmenter les emprunts intérieurs, d'accroître les impôts encore plus qu'il ne l'envisage actuellement, de freiner les dépenses, notamment les dépenses sociales, ou d'appliquer une politique anti-inflationniste moins rigoureuse. En outre, la contribution proposée du FIDA devrait garantir la fourniture en temps voulu de fonds de contrepartie dans le contexte du portefeuille de projets en cours.

A. Engagements de réformes politiques et conditions à remplir

31. **Réforme structurelle/gestion de l'économie.** La mise en oeuvre de l'allègement de la dette au point d'achèvement sera conditionnée par les mesures précisées dans le document final concernant l'Initiative PPTE (voir appendice III). Le programme macro-économique aura entre autres pour objectif clé au cours des cinq prochaines années l'adaptation de la politique fiscale de façon à résorber les coûts initiaux de la réforme des retraites de 1996, qui remplace l'ancien régime de prestations définies par l'État par un système de cotisations arrêté et géré par le secteur privé. La réforme de 1996 a privatisé le régime des retraites, prévu une couverture plus large des travailleurs et modifié la structure des cotisations et des prestations. Le gouvernement continuera de verser la retraite de base des retraités actuels et remboursera aux futurs retraités les cotisations qu'ils ont versées à l'ancien régime. En outre, il a accepté de prendre en charge les fonds de retraites complémentaires vers la fin de 1996 et il a commencé à verser les retraites complémentaires dues aux retraités actuels.

32. Avant d'arriver au point d'achèvement, le gouvernement devra mettre en application les mesures suivantes ou, le cas échéant, progresser de façon satisfaisante vers leur application: a) mesures de politique structurelle nécessaires pour le déblocage de la tranche variable destinée au secteur financier au titre du programme de capitalisation dans le cadre du crédit à l'ajustement de l'IDA (assurances, lois et réglementations concernant les titres, dotation en personnel d'un organisme chargé de surveiller l'application des lois et réglementations relatives aux retraites, et renforcement de la direction des assurances); b) maintien de l'indépendance de l'institution de réglementation sectorielle et de l'institution réglementant le secteur financier. L'exécution de ces réformes sera **suivie** dans le cadre de programmes en cours bénéficiant de l'appui de l'IDA et du FMI.

33. **Programmes de développement social et d'éradication de la pauvreté rurale.** La réduction de la pauvreté est l'un des principaux objectifs du programme du gouvernement et est considérée comme essentielle pour la croissance économique régulière et la justice sociale. Le gouvernement continuera de mettre en oeuvre des réformes sociales dans les secteurs clé, notamment l'éducation et la santé publique, et lancera des programmes pour développer les zones rurales qui sont extrêmement pauvres. Il se propose à cette fin de faire passer les dépenses consacrées aux programmes de développement social et rural de 8,5% du PIB en 1996 à environ 9,5% en 1999.

34. La mise en oeuvre de ces politiques et de ces mesures sera soumise à un suivi avant le point d'achèvement, car elle conditionne l'allègement de la dette. Ces **mesures** sont récapitulées à l'appendice IV, tableau 1, 3 et 5. On trouvera aux tableaux 2, 4 et 6 les indicateurs qui feront l'objet d'un suivi et d'un appui après la date d'achèvement dans le contexte des prêts en cours et futurs de l'IDA et de la BID, et feront également l'objet d'un dialogue permanent avec les autorités compétentes.



35. **Dans le domaine de l'éducation**, les mesures spécifiques suivantes devront être mise en application avant le point d'achèvement: a) les dépenses totales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire devront passer de 3,3% du PIB en 1997 à 3,5% en 1998; b) la loi sur l'éducation doit être modifiée, notamment pour adapter le système d'éducation aux lois relatives à la participation populaire et à la décentralisation administrative; c) un nouveau cadre politique et institutionnel doit être mis en place en ce qui concerne l'enseignement des jeunes enfants et l'évaluation nationale du système d'éducation; d) enfin, les dépenses consacrées à l'éducation de base doivent être accrues et les ressources utilisées plus rationnellement pour améliorer le taux de scolarisation et d'achèvement des études dans le cycle primaire, en particulier en milieu rural et dans le cas des filles. Lorsque le point d'achèvement aura été atteint, le gouvernement continuera de mettre en oeuvre le programme global de réformes lancé en 1991. Pour améliorer la répartition des dépenses publiques d'éducation, le gouvernement augmentera le budget de l'enseignement primaire et secondaire et limitera l'accroissement des dépenses en faveur de l'enseignement supérieur. En outre, il consacrera des ressources supplémentaires: a) à porter à 80% le taux d'achèvement du cycle primaire d'ici 2005; b) à faire participer la communauté à la mise au point de projets d'amélioration qualitative dans chaque école; c) à améliorer l'accès des filles aux écoles primaires en milieu rural; d) enfin, à entreprendre en 1997 une nouvelle politique de scolarisation précoce afin d'améliorer les chances de réussite scolaire des enfants (appendice IV, tableau 1).

36. **Dans le domaine de la santé**, les mesures spécifiques suivantes devront être à appliquées avant le point d'achèvement: a) élaborer une stratégie de santé publique et mettre en place de nouveaux mécanismes pour financer ce secteur; b) formuler et appliquer une politique et une stratégie claires concernant les fonds de développement social, notamment une nouvelle politique de cofinancement; c) augmenter les ressources afin d'étudier et de commencer à mettre en oeuvre une nouvelle stratégie nationale de santé publique axée sur la fourniture de services de santé de base aux femmes et aux enfants, ainsi qu'un plan de lutte contre les maladies endémiques, en particulier la maladie de Chagas et le paludisme. Lorsque le point d'achèvement aura été atteint, le gouvernement renforcera ses efforts en vue d'améliorer les services de soins de santé primaires, et notamment de renforcer les programmes de santé maternelle et infantile et de lutter contre les maladies endémiques en milieu rural. Le gouvernement mettra également en place une stratégie du secteur de santé comportant: a) le renforcement de la gestion des structures sanitaires dans le contexte du processus de décentralisation; b) l'amélioration du financement du secteur de façon à assurer des services plus réguliers et équitables; c) enfin, la recherche de moyens d'intégrer davantage le secteur privé et les organisations non gouvernementales dans le système (appendice IV, tableaux 3 et 4).

37. **Dans le domaine de la réduction de la pauvreté et du développement rural**, il est spécifiquement prévu qu'avant le point d'achèvement le gouvernement doit accroître les investissements publics dans le secteur social en général et le développement rural en particulier, en établissant un système efficace de suivi des dépenses sociales publiques au niveau national et en surveillant le développement rural et la lutte contre la pauvreté. En ce qui concerne le développement rural, l'action visera: a) à établir une politique et une stratégie plus claire applicable aux fonds de développement social afin d'améliorer le ciblage et l'efficacité des investissements ruraux et sociaux, en liaison avec la mise en oeuvre d'une nouvelle politique de cofinancement; b) à coordonner et préciser les responsabilités des divers ministères et autres organismes publics en matière d'établissement des politiques, de fixation des priorités et de suivi et de financement du développement rural, de l'agriculture, de l'élevage et de la gestion des ressources naturelles; c) à renforcer les capacités administratives des municipalités pour que celles-ci puissent exercer les responsabilités prévues dans le cadre de la participation populaire. En outre, on s'efforcera plus activement d'appliquer la législation sur la réforme agraire et sur l'environnement. Il est prévu qu'à la fin de 1998: a) 90% de toutes les municipalités seront dotées de plans de développement municipaux participatifs; b) les budgets municipaux tiendront compte des priorités fixées dans ces plans. Ces mesures aboutiront à une augmentation sensible des investissements ruraux, avant tout



dans les infrastructures de base. En liaison avec ces efforts, le gouvernement projette de créer un cadre institutionnel pour le microcrédit, destiné particulièrement aux populations rurales (appendice IV, tableau 5).

B. Calcul de l'allégement de la dette

Mesures permettant de ramener l'endettement à un niveau soutenable

38. **Caractère soutenable de la dette: objectifs.** Les objectifs approuvés pour la Bolivie ont été calculés de façon à ramener les obligations de service de la dette à un niveau aussi proche que possible de 20% des exportations (extrémité inférieure de l'objectif de 20-25% prévu dans le cadre de l'Initiative PPTE) afin de protéger convenablement le secteur extérieur de la Bolivie des effets des chocs défavorables. Sur la base de projections macro-économiques mises à jour, l'objectif clé prévu pour l'allégement de la dette est un ratio dette-exportations de 225% au point d'achèvement. Le ratio de la dette extérieure publique et à garantie publique (en valeur actuelle) par rapport à la moyenne des exportations sur trois ans qui était de 270% à la fin de 1996 devrait, d'après les projections, tomber à 238% en 1999 et à 143% pendant la période 2011-2016. Le ratio service de la dette-exportations (en VAN et par rapport aux exportations de l'année en cours) tombera d'une moyenne de 26% en 1997/98 à 24% en 2000 puis continuera de fléchir progressivement pour s'établir à 16% d'ici 2016. Les principaux organismes multilatéraux ont fixé les dates d'intervention pour la Bolivie dans le cadre de l'Initiative PPTE comme suit: point de décision en septembre 1997 et point d'achèvement accéléré en septembre 1998. La contribution des créanciers multilatéraux fondée sur le principe du partage uniformément proportionnel de la charge de la dette a été établie à 13,5%.

39. **Mesures de réduction de la dette.** L'allégement total de la dette nécessaire pour que le ratio dette-exportations atteigne l'objectif de 225% en VAN au point d'achèvement s'établit à 448 millions de USD en VAN. Le volume d'assistance que tous les créanciers participants (bilatéraux et multilatéraux) doivent ainsi fournir à la Bolivie fera baisser l'endettement extérieur du pays de 13,3% de la VAN des créances. Cette assistance devrait se traduire par un allégement du service de la dette de près de 600 millions de USD (valeur nominale).

40. **Allégement de la dette multilatérale.** Les créanciers multilatéraux fourniront 65% de l'aide totale envisagée (291 millions de USD), pourcentage correspondant à leur part dans la dette extérieure publique et à garantie publique de la Bolivie à la fin de 1996 (projection). Sur la base d'un partage uniformément proportionnel de la charge de la dette, chaque créancier multilatéral sera censé fournir à la Bolivie une aide correspondant à la part de la dette bolivienne qu'il détient à la fin de 1996 (en valeur actuelle), ce qui équivaldra à réduire sa créance d'environ 13,5% en VAN. Les contributions en VAN des principaux créanciers multilatéraux s'établissent comme suit: IDA: 54,0 millions de USD; FMI: 29,0 millions de USD; BID: 155,0 millions de USD; CAF: 39,0 millions de USD; FIDA: 3,1 millions de USD. Étant donné que le ratio dette-exportations (259%) qui est projeté pour le point d'achèvement dépassera 250%, la Bolivie est habilitée dans le cadre convenu à recevoir un tiers du financement au titre du programme de l'IDA sous forme de dons pendant la période intérimaire (entre le point de décision et le point d'achèvement).

41. **Contribution des créanciers bilatéraux.** Les créanciers bilatéraux (qu'ils soient publics ou commerciaux) fourniront le solde de l'allégement, soit 35% équivalant à 157,0 millions de USD. À la réunion de juin 1997, les créanciers membres du Club de Paris sont convenus en principe de revoir les conditions fixées à Naples pour l'allégement de l'encours de la dette de la Bolivie et d'accorder une

réduction supplémentaire allant jusqu'à 80% (en valeur actuelle). La réduction à opérer sera déterminée selon le principe du partage équitable de la charge entre les créanciers, y compris les créanciers multilatéraux.

Contribution du FIDA

42. **Contribution proposée du FIDA.** Le FIDA utilisera le fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE pour assurer l'allègement de la dette de la Bolivie à hauteur de 2,2 millions de DTS en VAN au point d'achèvement, soit l'équivalent de 3,1 millions de USD en VAN; ce montant représente approximativement 13,5% de la dette de 23,0 millions de USD due au Fonds, pourcentage attribué sur la base du partage intégralement proportionnel de l'allègement de la dette entre les créanciers multilatéraux. En outre, il convient de signaler le poids considérable du service de la dette cumulative à l'égard du FIDA pour les cinq prochaines années (1999-2003): ce service représente environ 2,5 millions de USD par an (valeur nominale). À cet égard, la contribution du FIDA à l'Initiative PPTE est un élément clé pour maintenir un flux de fonds positif vers la Bolivie en liaison avec des décaissements ponctuels au titre du portefeuille de prêts en cours. La part du FIDA dans l'allègement de la dette multilatérale est présentée au tableau ci-après:

SITUATION DE LA DETTE ET ALLÈGEMENT PRÉVU DE LA DETTE MULTILATÉRALE
(millions de USD)

Valeur de la dette	Montant total de la dette (*)	Dette multilatérale	Dette à l'égard du FIDA (**)	Part du FIDA dans la dette multilatérale
Valeur nominale	4 639,0	3 012,0	36,2	1,2%
Valeur actuelle (VAN)	3 344,0	2 151,0	23,1	1,1%
Part dans l'allègement de la dette (13,5%) (VAN)	--	291,0	3,1	1,1%

(*) On entend par montant total de l'endettement la dette publique et à garantie publique totale à la fin de 1996. Les pourcentages d'allègement indiqués ne concernent que les créanciers multilatéraux, sont fondés sur le partage uniformément proportionnel de la charge de la dette et sont estimés au point d'achèvement de septembre 1998.

(**) Encours total de la dette envers le FIDA (principal) à la fin de 1996.

43. **Calcul de la part de l'allègement de la dette incombant au FIDA.** Le FIDA a approuvé huit prêts en faveur de la Bolivie entre juin 1979 et avril 1997. À la fin de 1996, trois prêts étaient clos (appendice II). Le service prévisible de la dette variera selon les cas car trois de ces prêts étaient assortis de conditions intermédiaires (4%) et les autres de conditions particulièrement favorables (commission de service de 1% pour deux prêts et de 0,75% pour trois prêts). L'allègement de la dette demandé au FIDA est calculé sur la base des trois prêts qui ont été décaissés et sont clos et des quatre prêts dont les décaissements sont en cours. Pour un prêt approuvé en avril 1997, les conditions d'entrée en vigueur n'ont pas été remplies de sorte que les décaissements n'ont pas encore commencé.

44. À la fin de 1996, les engagements au titre des prêts atteignaient 69,3 millions de DTS, dont 51,8 millions de DTS (soit 74,7%) avaient été décaissés. Le principal remboursé se chiffrait à 15,5 millions de DTS, de sorte qu'il restait environ 25,2 millions de DTS à restituer (équivalent de 36,2 millions de USD en valeur nominale). La part incombant au FIDA dans l'allègement de la dette



(en valeur actuelle) est calculée sur la base du principal et des commissions de service ainsi exigibles et conformément aux paramètres suivants qui ont été communiqués par le FMI et la Banque mondiale pour la Bolivie: taux de change USD/DTS: 1,43796; et coefficient semi-actuel basé sur le DTS: 3,25% (fin décembre 1996).

45. La valeur actuelle des créances du FIDA sur la Bolivie s'établit à 16,0 millions de DTS, soit l'équivalent de 23,1 millions de USD. Sur la base d'une participation à hauteur de 13,5% à la réduction totale de la dette, la contribution proposée pour le FIDA se chiffre à 2,2 millions de DTS (en valeur actuelle), équivalant à environ 3,1 millions de USD (en valeur actuelle); elle a une valeur nominale de 2,5 millions de DTS, soit approximativement 3,6 millions de USD. La participation à l'allègement de la dette est calculée sur la base des créances du FIDA au point de décision de septembre 1997 (données de la fin de 1996, en valeur actuelle) pour des mesures d'allègement à consentir au point d'achèvement de septembre 1998.

C. Mesures de réduction de la dette et contribution du FIDA proposée

46. **Conditionnalité.** La réduction de la dette de la Bolivie vis-à-vis du FIDA sera déclenchée au point d'achèvement de septembre 1998 pourvu que la Bolivie remplisse de façon satisfaisante les conditions et critères de performance fixés pour démarrer les mesures d'allègement de l'IDA et du FMI dans le cadre de l'Initiative PPTE en faveur de la Bolivie. L'IDA et le FMI ont suivi les indicateurs de performance convenus pendant la période intérimaire et ils feront rapport aux institutions financières internationales participantes à la fin de septembre 1998.

47. **Instruments juridiques.** Le FIDA procédera à la réduction de la dette en accordant un don sur le fonds fiduciaire pour l'initiative PPTE. L'instrument juridique utilisé à cette fin sera un accord entre la République de Bolivie et le FIDA, en tant qu'administrateur du fonds fiduciaire.

D. Mise en oeuvre de l'allègement de la dette proposé

48. Le FMI et la Banque mondiale ont décidé de concentrer fortement leur assistance en début de période, parce que le service de la dette représentera une lourde charge pour la Bolivie au cours des prochaines années. Dans le cadre de l'effort concerté des institutions multilatérales, le FIDA a été invité à examiner la possibilité de regrouper son aide de la même façon.

49. Le FIDA s'est engagé à soutenir de façon décisive les efforts croissants déployés par le gouvernement pour lutter contre la pauvreté rurale; il est donc disposé à alléger les montants relativement élevés qui lui sont dus au titre du service de la dette au cours des cinq prochaines années (1999-2003); en effet, les paiements au FIDA arrivant à échéance atteindront approximativement 2,4 millions de USD par an (valeur nominale pendant cette période). Il est donc proposé que le fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE du FIDA allège la dette de la Bolivie en réduisant les paiements exigibles au cours des cinq prochaines années. Ainsi dix paiements semestriels (inscrits à un programme unifié de remboursement de tous les prêts considérés) devraient être réduits proportionnellement jusqu'à ce que le montant total de réduction de la dette proposé (3,6 millions de USD, valeur nominale) soit atteint. L'échelonnement sur cinq ans de l'allègement accordé par le FIDA qui est proposé contribuera aussi à atténuer la charge potentielle de trésorerie que représentera la participation du FIDA à l'Initiative PPTE au cours des premières années d'intervention.



QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

50. Je recommande que le Conseil d'administration approuve la réduction proposée de la dette de la Bolivie à l'égard du FIDA dans le cadre de l'Initiative PPTE pour la Bolivie en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: qu'une fois que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international auront déclaré, au point d'achèvement, que la République de Bolivie a rempli les conditions fixées pour l'allègement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE:

le FIDA réduira la valeur de la dette de la Bolivie à son égard en accordant un don financé par le Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE, qui couvrira certaines obligations de la Bolivie au titre du service de sa dette à l'égard du FIDA à mesure qu'elles deviendront exigibles après le point d'achèvement, à concurrence d'une valeur globale de 2,2 millions de DTS en VAN, équivalant approximativement à 3,1 millions de USD. Ce montant représente approximativement 13,5% de la dette cumulative de la Bolivie à l'égard du Fonds, pourcentage déterminé selon le principe du partage proportionnel des charges avec les autres créanciers multilatéraux.

Le Président
Fawzi H. Al-Sultan



BOLIVIA COUNTRY DATA

Land area (km ² thousand) 1994 1/	1 084	GNP per capita (USD) 1995 2/	800
Population (million) 1995 1/	7	Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1985-95 2/	1.7
Population density (population per km ²) 1995 1/	7	Average annual rate of inflation, 1985-95 2/	18.5
Local currency	Boliviano (BOB)	Exchange rate: USD 1 =	BOB 5.35 (December 1997)
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual rate of growth) 1980-95 1/	2.2	GDP (USD million) 1995 1/	6 131
Crude birth rate (per thousand people) 1995 1/	35	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1980-90	-0.0
Crude death rate (per thousand people) 1995 1/	10	1990-95	3.8
Infant mortality rate (per thousand live births) 1995 1/	69	Sectoral distribution of GDP, 1995 1/	
Life expectancy at birth (years) 1994 3/	60.1	% agriculture	n.a.
Number of rural poor (million) 1/	n.a.	% industry	n.a.
Poor as % of total rural population 1/	n.a.	% manufacturing	n.a.
Total labour force (million) 1995 1/	3	% services	n.a.
Female labour force as % of total, 1995 1/	37	Consumption, 1995 1/	
Education		Government consumption (as % of GDP)	13
Primary school enrolment (% of age group total) 1993 1/	n.a.	Private consumption (as % of GDP)	79
Adult literacy rate (% of total population) 1994 3/	82.5	Gross domestic savings (as % of GDP)	8
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita, 1992 3/	2 100	Merchandise exports, 1995 1/	1 101
Index of daily calorie supply per capita (industrial countries=100) 1992 3/	67	Merchandise imports, 1995 1/	1 424
Prevalence of child malnutrition (% of children under 5) 1989-95 1/	13	Balance of trade	- 323
Health		Current account balances (USD million)	
People per physician, 1993 1/	2 348	before official transfers, 1995 1/	- 444
People per nurse, 1993 1/	7 048	after official transfers, 1995 1/	- 218
Access to safe water (% of population) 1990-96 3/	66	Foreign direct investment, 1995 1/	150
Access to health service (% of population) 1990-95 3/	67	Net workers' remittances, 1995 1/	- 0
Access to sanitation (% of population) 1990-96 3/	55	Income terms of trade (1987=100) 1995 1/	108
Agriculture and Food		Government Finance	
Cereal imports (thousands of metric tonnes) 1994 1/	434	Overall budget surplus/deficit (as % of GDP) 1994 1/	-3.6
Food imports as percentage of total merchandise imports 1993 1/	9	Total expenditure (% of GDP) 1994 1/	25.2
Fertilizer consumption (hundred grams of plant nutrient per arable ha) 1994/95 1/	45	Total external debt (USD million) 1995 1/	5 266
Food production index (1989-91=100) 1995 1/	91	Total external debt (as % of GNP) 1995 1/	67.1
Food aid in cereals (thousands of metric tonnes) 1994-95 1/	175	Total debt service (% of exports of goods and services) 1995 1/	28.9
Land Use		Nominal lending rate of banks, 1995 1/	51.0
Agricultural land as % of total land area, 1994 1/	27	Nominal deposit rate of banks, 1995 1/	18.9
Forest and woodland area (km ² thousand) 1990 1/	493		
Forest and woodland area as % of total land area, 1990 1/	45		
Irrigated land as % of arable land, 1994 1/	4.2		

n.a. not available.

Figures in italics indicate data that are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 1997

2/ World Bank, *Atlas*, 1997

3/ United Nations Development Programme, *Human Development Report*, 1997

**BASIC FINANCIAL DATA FOR THE IFAD PORTFOLIO IN BOLIVIA**

(As of the end of June 1998)

1. Loan 016-BO - Omasuyos-Los Andes Rural Development Project

Initiating Institution: IDA
Cooperating Institution: IDA
Cofinancing Institution: IDA
Date of EB Approval: 27 June 1979
Date of Loan Effectiveness: 28 March 1980
(Extended Loan) Closing Date: 31 December 1986
Lending Terms: Intermediate
Loan Amount: SDR 3.15 million (equivalent to approximately USD 4.0 million)
Disbursement: SDR 2.5 million (79%) (at closing)

2. Loan 086-BO - Chuquisaca North Agricultural Development Project

Initiating Institution: IFAD
Cooperating Institution: CAF
Cofinancing Institution: CAF
Date of EB Approval: 17 December 1981
Date of Loan Effectiveness: 7 February 1983
(Extended Loan) Closing Date: 30 June 1993
Lending Terms: Intermediate
Loan Amount: SDR 11.7 million (equivalent to approximately USD 13.8 million)
Disbursement: SDR 11.7 million (100%) (at closing)

3. Loan 149-BO - Cotagaita-San Juan del Oro Agricultural Development Project

Initiating Institution: IFAD
Cooperating Institution: CAF
Cofinancing Institutions: Organization of Petroleum Exporting Countries (OPEC) and World Food Programme (WFP)
Date of EB Approval: 5 April 1984
Date of Loan Effectiveness: 3 December 1985
(Extended Loan) Closing Date: 31 December 1996
Lending Terms: Highly Concessional
Loan Amount: SDR 11.35 million (equivalent to approximately USD 12.0 million)
Disbursement: SDR 11.7 million (100%) (at closing)

4. Loan 218-BO - Chuquisaca South Rural Development Project

Initiating Institution: IFAD
Cooperating Institution: CAF
Cofinancing Institutions: OPEC Fund and WFP
Date of EB Approval: 3 December 1987
Date of Loan Effectiveness: 17 April 1989
(Extended Loan) Closing Date: 31 December 1998
Lending Terms: Highly Concessional
Loan Amount: SDR 4.2 million (equivalent to approximately USD 5.5 million)
Disbursement: SDR 3.9 million (93%)

**5. Loan 266-BO - Consolidation and Development of Smallholder Settlements in the Department of Santa Cruz Project**

Initiating Institution:	IFAD
Cooperating Institution:	CAF
Cofinancing Institutions:	OPEC Fund and WFP
Date of EB Approval:	2 October 1990
Date of Loan Effectiveness:	23 September 1991
Closing Date:	30 June 1998
Lending Terms:	Intermediate
Loan Amount:	SDR 8.7 million (equivalent to approximately USD 12.0 million)
Disbursement:	SDR 8.7 million (100%)

6. Loan 354-BO - Camelid Producers Development Project in the Andean High Plateau

Initiating Institution:	IFAD
Cooperating Institution:	CAF
Cofinancing Institutions:	OPEC Fund and CAF
Date of EB Approval:	20 April 1994
Date of Loan Effectiveness:	23 June 1995
Closing Date:	30 September 2003
Lending Terms:	Highly Concessional
Loan Amount:	SDR 5.45 million (equivalent to approximately USD 7.6 million)
Disbursement:	SDR 1.65 million (30%)

7. Loan 373-BO - Sustainable Development Project by Beni Indigenous People

Initiating Institution:	IFAD
Cooperating Institution:	CAF
Cofinancing Institution:	CAF
Date of EB Approval:	6 December 1994
Date of Loan Effectiveness:	30 October 1996
Closing Date:	30 June 2003
Lending Terms:	Highly Concessional
Loan Amount:	SDR 4.3 million (equivalent to approximately USD 6.2 million)
Disbursement:	SDR 0.97 million (23%)

8. Loan 445-BO - Small Farmers Technical Assistance Services Project (PROSAT)

Initiating Institution:	IDA
Cooperating Institution:	IDA
Cofinancing Institution:	IDA (Parallel Financing)
Date of EB Approval:	29 April 1997
Date of Loan Effectiveness:	Not yet effective
Closing Date:	30 June 2004
Lending Terms:	Highly Concessional
Loan Amount:	SDR 5.85 million (equivalent to approximately USD 8.1 million)
Disbursement:	--

Total Country Assistance: SDR 54.8 million, of which loans: SDR 54.7 million; and NGO/ECP grants: approximately SDR 73 000.
(Equivalent approximately to: USD 69.4 million, of which loans: USD 69.2 million; and NGO/ECP grants: USD 102 000).

**TIMETABLE FOR SELECTED STRUCTURAL REFORMS²**

Policy Measures	Timing
Public Sector	
a. Sell transmission company of the National Electricity Company (ENDE)	June 1997 (Implemented in July)
b. Introduce personnel registry for general government	June 1997 (Implemented in June)
c. Issue new norm on personnel management	June 1997 (Implemented in June)
d. Issue general budget norm	June 1997 (Implemented in July)
e. Adopt legal framework to limit domestic indebtedness of local governments	July 1997 (Implemented in August)
f. Establish a national unit to cover large taxpayers	December 1997
g. Privatize the national smelting company Vinto	December 1997
h. Develop plan to privatize or otherwise improve efficiency of two refineries and distribution operations of the residual National Oil Company (YPFB)	December 1997
i. Sell two electricity companies	December 1997
j. Sell two remaining companies that had belonged to the regional development corporations	December 1997
Financial Sector	
a. Issue regulations to set minimum capital-asset ratio and ask banks to submit plans to meet this new ratio by beginning of 1999	September 1997 (Implemented in August) ³
b. Issue regulations setting central bank policy on liquidity support to banks	November 1997
c. Issue regulations on reserve requirements and liquidity requirement	December 1997 ²
d. Passage of security markets law and adoption of regulations	December 1997 ²
e. Superintendent of Pensions issue regulations and operational norms to establish minimum quality of services by the pension funds, prudential requirements for their investments, and minimum liquidity requirements	December 1997 ²
f. Submit insurance law to congress	June 1998
Customs Reform	
a. Issue regulations to supervise suspension of import duties, revise the regime for customs agents, and create free-trade zones	December 1997
b. Transfer management of remaining public customs warehouse to private sector	March 1998
c. Submit customs law to congress	March 1998
d. Complete construction of two private customs posts	June 1998
Mining Sector	
Complete long-term restructuring of the Mining Corporation COMIBOL	March 1998

² Performance Criteria for the Implementation of Selected Structural Measures - Third Annual Arrangement Under the ESAF.

³ Structural Performance Criterion

**SOCIAL DEVELOPMENT ACTIONS AND PERFORMANCE INDICATORS****Table 1: Actions in Education**

Action	Verifiable Indicator	Means of Verification⁴
1. Increase public expenditures on basic education, especially non-salary expenditures	<ul style="list-style-type: none"> • Targets for total expenditures on primary and secondary education/GDP • Establish targets for non-salary basic education expenditures 	Actual spending data
2. Develop a plan for reducing expenditures on higher education as a share of total education expenditures	<ul style="list-style-type: none"> • To be completed by the end of 1997 	SOE and MH
3. Improve coverage of basic education in rural areas, especially for females	<ul style="list-style-type: none"> • Targets for rural coverage ratios for males and females • Develop by the end of 1997 and start implementing (mid-1998) a plan to improve access of girls in rural areas to basic education 	SOE and UDAPSO
4. Increase number of children that complete primary education	<ul style="list-style-type: none"> • Targets for number of children that complete 5th grade in urban and rural areas • Targets for number of females that complete 5th grade in urban and rural areas 	SOE and UDAPSO
5. Improve quality of basic education	<ul style="list-style-type: none"> • Targets for number of beneficiary schools implementing quality improvements • Development of an action programme for continued implementation of school-level quality improvement programmes • Strategy to provide a minimum of textbooks to all students in primary and secondary education to be developed by mid-1998 • Establish national assessment system by end-1997, including an analysis and publication of the results of the baseline 	SOE
6. Improve access to early childhood education	<ul style="list-style-type: none"> • Establish a policy and institutional framework for early childhood development programmes • Targets for number of children (age 6 and under) in early childhood development programmes 	FIS and UDAPSO
7. Adapt education reform to popular participation and decentralization	<ul style="list-style-type: none"> • Enact modifications to education reform regulations by mid-1998 	SOE

⁴⁴ SOE: Secretariat of Education; MH: Ministry of Finance; UDAPSO: Social Sector Policy Analysis Unit; FIS: Social Investment Fund



APPENDIX IV

Table 2: Performance Indicators in Education

Indicator	Base	1997	1998	1999	2000
• Total expenditures on primary and secondary education/GDP (in percent)	3.1	3.3	3.5	3.9	3.9
• Rural coverage-males (in percent)	66	67	69	72	74
• Rural coverage-females (in percent)	54	56	60	64	68
• Number of children that complete 5th grade in urban areas (in thousands)	86	88	91	99	98
• Number of girls that complete 5th grade in urban areas (in thousands)	41	43	46	47	47
• Number of children that complete 5th grade in rural areas (in thousands)	60	63	66	70	75
• Number of girls that complete 5th grade in rural areas (in thousands)	29	30	32	34	36
• Cumulative number of beneficiary schools in quality improvement programmes (such as PASE, PIME, and PIE)	n.a.	9 000	15 221	20 310	26 558
• Number of children (age 6 and under) in early childhood development programmes	43 667	50 000	80 000	100 000	120 000

**Table 3: Actions in Health**

Action	Verifiable Indicator	Means of Verification ⁵
1. Develop a national health strategy in the context of decentralization that among other things improves sector financing	<ul style="list-style-type: none"> Strategy to be developed by end-1997 and implementation initiated by mid-1998 Proposal presented for health system financing mechanism by mid-1998 and implementation of system initiated by end-1998 Proposal presented for new health care delivery system in all sized municipalities by mid-1998 	SOH
2. Increase public expenditures on health	<ul style="list-style-type: none"> Establish targets for public expenditures on health 	Actual spending data
3. Improve access and coverage of maternal and child health care services	<ul style="list-style-type: none"> Targets for share of births attended by trained staff Targets for children treated for respiratory diseases and diarrhoea Targets for children (under 5) completing vaccination cycle 	SOH
4. Reduce incidence of endemic diseases, including Chagas' disease and malaria	<ul style="list-style-type: none"> Targets for pregnant women in endemic areas undergoing Chagas' disease testing Targets for number of houses improved/protected against Chagas' disease in endemic areas Targets for prevalence of malaria in affected areas 	SOH

Table 4: Performance Indicators in Health

Indicator	Base	1997	1998	1999	2000
Health (in percent)					
• Percent of births attended by health professionals in the framework of the Mother and Childhood National Insurance Programme (SNMN)	30	45	56	63	69
• Share of children (age 5 or under) treated for acute respiratory infection (IRA) in the framework of SNMS	25	43	50	60	70
• Share of children (age under 5 or under) treated for acute diarrhoea (EDA) in the framework of SNMN	25	25	36	46	56
• Percent of children under 5 that have completed the vaccination cycle (such as polio, DPT, measles, BCG) appropriate for their age group	78	80	82	83	85
• Percent of pregnant women in endemic areas having Chagas' disease testing within the framework of the SNMN	0	13	40	45	50
• Share of houses receiving improvements against Chagas' disease in endemic areas	8	14	25	35	40
• Share of annual parasite index (IPA) in malaria areas (*1000 inhabitants)	n.a.	35.2	20.0	15.0	8.0

⁵ SOH: Secretariat of Health



APPENDIX IV

Table 5: Actions in Rural Development and the Fight Against Poverty

Action	Verifiable Indicator	Means of Verification ⁶
1. Improve monitoring of expenditures and outcomes in social sectors and rural development	<ul style="list-style-type: none"> • Database and monitorable indicators for rural development and poverty alleviation to be developed by mid-1998 • Effective systems to be put in place at the central (end of 1997), prefecture (end of 1998) and municipal (end of 1999) levels for monitoring of public social expenditures • UDAPSO's role in monitoring social expenditures and poverty to be reviewed and strengthened by the end of 1997 	SNPP and EDAPSO MH
2. Establish a clear policy and strategy for social and rural Development Funds	<ul style="list-style-type: none"> • To be completed by March 1998 and new system introduced thereafter 	MOP
3. Provide rural communities with basic services infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Targets for number of beneficiaries of rural/peri-urban basic water and sanitation projects • Targets for investments in rural roads improvement/rehabilitation 	FIS, SNPP and UDAPSO
4. Strengthen land tenure system, improve land distribution, and improve agricultural research	<ul style="list-style-type: none"> • Targets for number of hectares subject to cadastre and sanitation • Real Estate Registry Law to be presented to Congress by the end of 1998 • Competitive agricultural research and extension system to be developed by the end of 1997 	SOA
5. Establish a policy and framework for providing micro-credits and rural finance	<ul style="list-style-type: none"> • To be established by March 1998 and introduced thereafter 	MH

Table 6: Performance Indicators in Rural Development

Indicator	Base	1997	1998	1999	2000
• Number of beneficiaries of rural and peri-urban basic water and sanitation projects	132 000	132 000	132 000	132 000	132 000
• Investments in rural roads improvement/rehabilitation (USD million)	32	32	42	48	55
• Number of hectares subject to cadastre and title regulations (millions)	0.33	1.6	3.5	4.0	4.0

⁶ SNPP: National Secretariat for Popular Participation; UDAPSO: Social Sector Policy Analysis Unit; MH: Ministry of Finance; MOP: Ministry of the Presidency; FIS: Social Investment Fund; SOA: Secretariat of Agriculture.

